

# Concours « Fête des Fables, faites des fables ! »

1<sup>ère</sup> étape le 10 avril 2021



Les 3<sup>e</sup> PAPS (classe de 1<sup>ère</sup> scolarisation des élèves allophones) vont tenter leur chance au concours en partenariat avec la classe PAPS du lycée Frédéric Mistral (Marseille).

Et si tout le lycée René Caillié participait au concours de fables pour célébrer les 400 ans du fabuliste Jean de la Fontaine. Tous les élèves de collège, lycée et lycée professionnel peuvent y participer !

Voici un extrait de l'article publié sur Eduscol :

« À l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Jean de La Fontaine, le ministère de l'Éducation Nationale , en lien avec l'Institut de France et la société des amis de Jean de La Fontaine, organise durant l'année scolaire 2020-2021 un concours d'écriture de fables illustrées, à destination de l'ensemble des élèves des cycles 3 et 4 et des élèves des lycées (généraux, technologiques et **professionnels**). C'est l'occasion pour les élèves d'exercer leur créativité dans un dialogue fécond avec les oeuvres de La Fontaine et leurs illustrations au fil des siècles. »

## Les principes

Les élèves sont invités à écrire une fable (en prose ou en vers) et à l'accompagner d'une illustration originale (dessin, photographie, collage, montage...).

Cette création peut être soit individuelle, soit collective, selon des formats variables (du binôme à une classe entière ou à des groupes d'élèves inter-classes et/ou inter-niveaux).

Les thèmes des fables sont libres, aussi divers que le sont ceux abordés par La Fontaine : apologue moral, satire, rêverie, réflexion scientifique portant sur l'homme et l'animal, l'homme et la nature, le monde et ses multiples visages...

Le concours comporte 3 catégories : école, collège, lycée. Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles et en classe de BTS peuvent concourir dans la catégorie « lycée ».

Les élèves lauréats du concours seront récompensés par une remise de livres ou de chèques-lire, leurs créations feront l'objet d'une publication.

## Les étapes

*1er tour, au niveau de l'école ou de l'établissement*

**Les professeurs volontaires organisent la participation de leurs élèves** au concours et les accompagnent dans l'écriture d'une fable et dans la réalisation de son illustration. Ils favorisent si possible la **coopération entre les élèves, les classes, les niveaux**. En collège et en lycée, c'est aussi l'occasion de conduire un projet interdisciplinaire.

**Chaque école, collège ou lycée organise librement la sélection des 3 meilleures créations de l'établissement** à partir de l'ensemble des fables écrites par les élèves, tous niveaux de classe confondus. **Tout élève de l'école ou de l'établissement**, même s'il n'est pas scolarisé dans une classe engagée par un de ses professeurs dans le concours, **peut y participer** s'il le souhaite ; son travail fait nécessairement partie du processus interne de sélection des meilleures créations.

Les 3 fables retenues et leurs illustrations sont **transmises à la délégation académique à l'action culturelle en format numérique** (*PDF pour le texte, JPEG ou PNG pour son illustration*) ; les services académiques organisent les modalités de transmission des fichiers, en recourant à un serveur de fichiers par exemple.

Les établissements précisent systématiquement la catégorie du concours concernée (école, collège ou lycée), leurs coordonnées complètes, et les noms et prénoms des élèves ainsi que le niveau de classe de chacun d'eux, mais ces éléments n'apparaissent pas sur les créations (texte et illustration) afin de préserver l'anonymat au tour suivant.

Pour la suite, consultez

<https://eduscol.education.fr/2362/en-2021-fetons-la-fontaine>

Ne manquez pas les dates :

### **Le calendrier**

**1er tour, niveau local** : envoi des 3 meilleures créations de l'école ou de l'établissement à la DAAC au plus tard le **10 avril 2021**.

**2e tour, niveau académique** : envoi des 3 meilleures créations académiques (1 par catégorie) à la DGESCO au plus tard le **17 mai 2021**.

**3e tour, niveau national** : proclamation des lauréats nationaux **début juin 2021**.

**Les 3<sup>e</sup> PAPS de notre lycée ont créé trois affiches pour lancer le concours ce mercredi 10 mars, ce sont les élèves de Mistral qui vont élire la meilleure. La semaine prochaine, ce sera à notre tour !**